

# RÉUNION TECHNIQUE EFFICACITÉ DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

Le chantier de la surveillance se poursuit et le 11 mai avait lieu la 2<sup>e</sup> réunion technique portant sur l'efficacité de l'action opérationnelle en surveillance (présidée par le DGA), thème dont les directeurs régionaux à Lille et à Amiens sont en charge. D'une manière générale, il s'agit d'envisager de nouvelles méthodes de travail préparant les brigades aux évolutions à venir.

## LA COMPLÉMENTARITÉ DNRED (DRD, DIRECTION TECHNIQUE, DOD)/DIRECTIONS TERRITORIALES

Il est tout d'abord rappelé que 95% des contentieux DOD sont faits avec un appui brigade. Mais à ce jour, la DG constate une importante hétérogénéité dans la façon dont le renseignement est remonté et redescendu. Les équipes DOD sont pourtant invitées par leur hiérarchie à accentuer les briefings et retex vers les brigades. Pour la DG, la fonction renseignement doit être renforcée, du recueil jusqu'à la production (qui doit devenir plus directement adaptable à l'opérationnel). Il faut réfléchir à la façon dont les unités peuvent produire leurs propres analyses.

La liaison DNRED/brigades va être renforcée par le projet de loi douane.

Les échelons DOD ont également pour consigne de parler aux Parquets, y compris en amont des opérations, afin que les brigades ne soient pas mises en difficulté dans leurs relations avec les procureurs.

Il est en outre essentiel d'avoir une coopération optimale DOD/brigades, au niveau procédural (avec la mise en œuvre du nouvel art 60 il faut réduire le risque juridique) et opérationnel. Concernant l'appui opérationnel des brigades aux échelons DOD, le principal enjeu est la disponibilité opérationnelle de ces dernières

(avec des créneaux problématiques (24h-06h)). Comment les BSI peuvent-elles répondre aux sollicitations de la DOD, notamment face au « durcissement » des méthodes du camp adverse ?

La DG rappelle que la BRI et/ou le GSO sont sollicités sur les dispos trop complexes ou dangereux.

Les OS indiquent que le danger est de voir se créer dans les brigades des échelons DOD « au rabais » : De toute évidence, la DOD fait des affaires. Si elle ne peut gérer tous ses dossiers il faut la renforcer en effectifs et non pas compter sur le volontariat des collègues en brigade, qui agissent sans formation, sans doctrine, ni compensation d'aucune sorte.

Une solution est soulevée par les chargés de mission, qui pourrait consister en la mise en place « d'unités pivots » spécifiquement adaptées au soutien des échelons DOD (sortes de GSO territoriaux, avec des conditions d'engagement plus souples et un mode opératoire durci (avec des agents travaillant de nuit?)). Le SNAD affirme sa préférence pour la création de services dédiés à cet appui, notamment parce qu'ils éviteraient d'imposer à tous les agents des BSI un degré d'engagement et de dangerosité qu'ils n'ont pas choisi à la base.

## VISITES DOMICILIAIRES ET LIVRAISONS SURVEILLÉES

L'Inspection des Services a rendu récemment un état des lieux sur les habilitations et la mise en œuvre des VD et LS (nombre, typologie des services, facteurs conduisant à la mise en œuvre et résultats) et sur le volet de la formation.

Les habilitations (juridiques) viennent du Ministre et sont donc traitées au niveau DG (JCF1 pour les VD et JCF3 pour les LS).



Le rapport de l'IS relève que c'est la DOD qui est le principal service de mise en oeuvre des VD et LS, alors que dans les directions elles sont très peu souvent organisées pour des raisons techniques, de formation, et de sécurité. Mais les brigades vont devoir augmenter leur activité en matière de fret postal et e-commerce, donc avoir plus souvent recours aux VD ou LS.

La DOD doit être un appui technique pour les brigades.

Concernant la formation aux VD et LS, elle doit viser la sécurité juridique et la sécurité opérationnelle. La DG reconnaît le besoin de professionnaliser et d'uniformiser les pratiques (y compris à l'intérieur de la DOD) pour augmenter la sécurisation (progression en milieu fermé par exemple). Pour la DG, concernant les VD, il faut une première formation à l'école, avec un standard national à définir.

**Pour le SNAD CGT : Pour les LS et les VD, l'ensemble des agents doit être formé et habilité (car ces opérations nécessitent réactivité et effectifs importants). L'ensemble des habilitations doit figurer dans un fichier dématérialisé. La maîtrise de l'environnement est fondamentale et les enquêtes périphériques doivent pouvoir être réalisées en amont des VD et LS par les agents qui la mettront en oeuvre.**

**Pour le SNAD CGT, toutes ces montées en compétence, en technicité et en dangerosité devront trouver une compensation financière. Il existe aussi une question sur la capacité de formation...**

## FREE FLOW

Le passage au free flow est porté par le Ministère de la Transition Ecologique et envisage à terme la suppression de toutes les barrières de péage (y compris sur bretelles de sorties), au profit d'un dispositif de portiques. Néanmoins pour l'instant, les concessionnaires ne

semblent pas enclins à basculer entièrement dans le flux libre, en raison des investissements importants que cela suppose et des incidences pour les services opérant des contrôles sur ces axes (un test est en cours sur l'A13 et l'A14 et des échanges avec Vinci et SANEF ont eu lieu).

En zone de flux libre, les brigades ont recours au contrôle dynamique, avec parfois l'association de motards pour une capacité d'interception optimale.

Un travail sur les besoins en véhicules et effectifs doit être effectué selon la DG. C'est un chantier qui doit être ouvert à l'avenir.

Des propositions d'évolution, en partenariat avec les autres acteurs, sont imaginées par la DG : rendre possible à la DGDDI l'accès aux données clients des capteurs des concessionnaires, la possibilité de recourir à des panneaux de pleine voie pour orienter les flux de véhicules à contrôler sur des aires de contrôle, l'aménagement d'aires de contrôles spécifiques à la douane (quand des travaux sont déjà envisagés).

Enfin, en terme de sécurité, des formations pourraient être assurées aux agents des douanes par les concessionnaires d'autoroutes elles-mêmes.

Au niveau DGDDI, les problématiques du contrôle dynamique et du free flow pourraient être mieux intégrées dans la formation initiale et continue. Un marché relatif à la formation des agents aux techniques de la conduite préventive (incluant les techniques d'interception) a d'ores et déjà été notifié à la société « Automobile Club Prévention ». La DG préconise en outre d'améliorer « la maîtrise de la menace », en associant la DRD, la DOD et les CRPC.

Pour palier le problème du manque d'attractivité de la fonction de motard, un recrutement en externe pourrait être envisagé.



**Pour le SNAD CGT: Il faut accentuer la formation à la conduite. Une alternative au contrôle dynamique pourrait consister en la déviation du flux routier sur une aire. Ceci permettrait un plus grand nombre de contrôles et de travailler dans un contexte plus sécurisé. D'une manière générale le relationnel doit être amélioré avec les concessionnaires (mise à disposition des clés). La DG demande à ce que les difficultés lui soient remontées sur ce point.**

La doctrine du contrôle dynamique doit évoluer et offrir plus de garanties aux agents. C'est à la DG d'assumer les dépassements de vitesse nécessaires au simple rabattage des véhicules et non aux agents. Il est également indispensable de généraliser l'octroi du quart d'heure chauffeur, qui doit être vu non pas uniquement comme un temps accordé pour la préparation des véhicules, mais comme une contrepartie horaire de la responsabilité endossée par le chauffeur et de la fatigue que cela induit.

## **LES DISPOSITIFS TACTIQUES, LA COUVERTURE AXIALE ET ESPACE/TEMPS**

Ces dispositifs ont comme objectif de détecter dans les flux routiers les véhicules transportant des marchandises de fraude en prenant en compte les modes opératoires des fraudeurs (nécessité de discrétion, de capacité de détection, de réactivité, subterfuges (faux départs...))

La DG admet que le DTR doit se moderniser. Pour le SNAD CGT : la taille des dispositifs doit être adaptée à l'opération envisagée et non au déficit d'effectifs.

Concernant la couverture axiale et temporelle : Pour la DG, la coordination axiale est un principe dépassé, lourd à mettre en place et peu pertinent en termes de résultats (et de toute façon la DGDDI n'a pas la capacité opérationnelle, faute d'effectifs). On préférera donc dorénavant la complémentarité axiale

entre brigades voisines, qui ne demande pas de préparation chronophage en amont et permet plus de souplesse. Dans ce cadre, la DG exprime le besoin de disposer d'un outil dématérialisé pour un travail en commun des brigades.

La couverture des périodes nocturnes doit se faire selon de vrais objectifs et après démonstration (démontrée par la CRPC et DRD d'une plus-value contentieuse). «Le schéma conducteur ne doit plus être un pourcentage obligatoire mais un motif pertinent de se projeter sur un dispositif de nuit. Ce dogme du pourcentage est inutile », dicit le DGA sur le sujet. Une autonomie doit être laissée au chef d'unité dans la mise en place des services de nuit.

Les chargés de mission nous ont ensuite présenté des perspectives de progression: améliorer la phase de briefing et débriefing (doit faire partie de la formation chef d'équipe), intégrer le pilotage des dispo dans la formation ENDLR, remplacer le DTR par des supports plus opérationnels, encourager l'utilisation du travail sur carte.

Concernant AGNET : les téléphones vont être changés.

À l'avenir va être créé RRF (Réseau Radio du Futur, système prioritaire pour pompiers, douanes...) avec mêmes fonctionnalités que AGNET.

**Pour le SNAD CGT : Il est absolument indispensable de valoriser la fonction de chef d'équipe (a minima via une compensation horaire par exemple). La revalorisation des heures de nuit est nécessaire également. La mise en place d'un dispositif efficace présuppose une bonne connaissance de son secteur : Une formation « découverte de la penthière » devrait être proposée à tout nouvel agent. De même, l'élargissement continu des périmètres d'intervention ne va pas de pair avec une bonne connaissance de son périmètre d'activité.**



## LE PILOTAGE OPÉRATIONNEL ET LES MOYENS SUR LES DISPOSITIFS TACTIQUES

2 piliers : la CRPC SU et le CODT, services d'appui des brigades.

⇒ **CRPC SU** : Il faut améliorer leur soutien à l'action des brigades. Poursuivre le mouvement de professionnalisation. Les situations sont hétérogènes en termes d'effectifs et de moyens techniques, parfois il n'y a même pas de CRPC SU dans une direction. Ce problème doit être résolu.

L'amélioration des avis de fraude s'impose.

⇒ **CODT** : Les OS indiquent qu'il faut éviter d'y affecter des agents qui n'ont jamais fait de terrain, car ces collègues doivent aider les unités dans la prise de décision (appui réglementaire et juridique), en dehors des horaires administratifs.

Pour la DG, il faut poursuivre le mouvement de professionnalisation grâce aux formations, et renforcer le lien avec les brigades (ce qui est déjà en cours via les LAPI et AGNET).

La DG s'interroge sur la pertinence d'installer des officiers de permanence au sein des CODT, afin de « muscler » ces services en matière de conduite des opérations (sécurisation des interventions : par exemple l'opportunité de poursuivre à vue pourrait être laissée à l'appréciation de l'officier) , mais aussi en terme de conseil procédural.

⇒ **Sur les moyens** : La DG indique qu'une évaluation et adaptation du parc auto est nécessaire à l'échelle de chaque unité (sur avis des CSDS car eux savent le mieux ce dont leur unité a besoin). Permettre la mise à disposition des services de véhicules préemptés serait intéressant (mais cela reste difficile pour des raisons juridiques entre autres).

La dotation en motos banalisées est demandée depuis longtemps par les collègues motards, il serait temps qu'elle aboutisse.

La DG veut accélérer le déploiement des LAPI fixes. 100 capteurs LAPI fixes (les plus efficaces) existent sur le territoire actuellement.

La rédaction des 406 en mode nomade doit être rendue possible.



# Notre priorité, c'est vous !